



BIBLIOTHÈQUE du PARLEMENT

LIBRARY of PARLIAMENT

Rapport annuel

ACCÈS

RAYONNEMENT

MODERNISATION

2012
2013





Communiquer avec la Bibliothèque du Parlement

Bibliothèque du Parlement
Ottawa, Canada K1A 0A9
Courriel : biblio@parl.gc.ca
Téléphone : 613-995-1166
Télécopieur : 613-992-1269
Ligne publique : 613-992-4793
Sans frais : 1-866-599-4999
Web : www.parl.gc.ca/bibliothèque

© Bibliothèque du Parlement, 2013
N° de cat. : YL1-1/2013F-PDF
ISSN 2292-1753

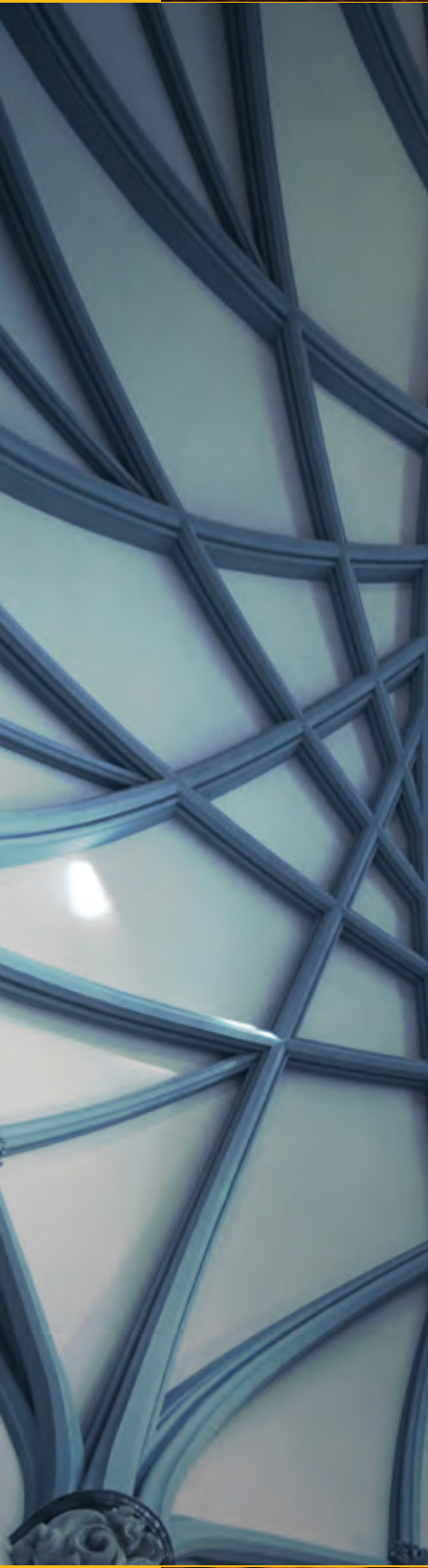


Table des matières

Message de la bibliothécaire parlementaire	2
La Bibliothèque en un coup d'œil	4
Rétrospective de l'année	8
Le souci constant du service à la clientèle pendant une année de changement	8
Des recherches et des analyses personnalisées	10
Le travail spécialisé du directeur parlementaire du budget	13
La Bibliothèque en quelques chiffres	14
Nos principales réalisations	15
Le plan stratégique de la Bibliothèque : une amélioration continue du service	15
Améliorer l'accès et le service	17
Préserver le patrimoine documentaire du Parlement	19
Rationaliser nos activités	22
Améliorer le rayonnement et la sensibilisation	24
Tenir les parlementaires au fait de l'actualité	27
Équipe de direction	30
Finances	31

Message de la bibliothécaire parlementaire





La Bibliothèque peut être très fière du travail qu'elle a accompli en 2012-2013. En effet, malgré les défis qu'elle a dû relever tout au long de l'année, elle a continué d'offrir des services de qualité à ses clients et de progresser dans la réalisation de ses priorités stratégiques.

Ma première année à titre de bibliothécaire parlementaire a été marquée par le changement et la transformation de notre façon de servir les parlementaires et les Canadiens. Effectivement, en 2012-2013, nous avons passé en revue nos priorités et réévalué les besoins courants et futurs de notre clientèle, et cela nous a amenés à apporter des modifications à notre effectif et à notre fonctionnement.

Ces changements sont avant tout le résultat de l'examen stratégique et fonctionnel que tous les organismes du secteur public ont effectué dans le contexte actuel de compressions budgétaires. Nous avons certes dû nous livrer à une réflexion difficile pour décider où réduire les dépenses, mais nous avons aussi poussé cette réflexion plus loin. Nous avons revu notre processus de dotation pour veiller à ce que nos employés soient traités équitablement pendant l'examen fonctionnel et que leurs compétences correspondent de plus près aux exigences de leur poste.

Parallèlement, nous avons accru la rigueur de notre planification, l'efficacité de l'utilisation de nos budgets et la concertation dans notre prise de décisions au sujet de nouvelles initiatives. Entre autres, nous avons créé un secrétariat temporaire de l'Intégration des perspectives de la clientèle et de l'accès numérique (IPCAN). L'initiative IPCAN nous aidera à coordonner la mise au point et la prestation de nos services entre secteurs de service – non seulement à mesure que nous accroîtrons l'accès numérique, mais aussi à mesure que nous améliorerons notre communication et notre rayonnement auprès de nos clients.

L'examen stratégique et fonctionnel mené à la Bibliothèque a servi de fondement à notre nouvel *Aperçu stratégique*, qui décrit nos priorités et nos objectifs jusqu'à la fin de mon mandat, en 2017. Afin de moderniser la manière dont nous servons les parlementaires et, en leur nom, le public, l'*Aperçu stratégique* insiste sur le maintien du mandat de base de la Bibliothèque ainsi que sur des investissements dans nos secteurs de service afin qu'ils répondent aux besoins en constante évolution des parlementaires. En 2012-2013, cela a voulu dire offrir davantage de produits numériques à notre clientèle; cela a aussi signifié aller au-devant des parlementaires et des Canadiens d'une manière plus efficace.

Quoique l'examen stratégique et fonctionnel ait sollicité notre créativité sur plusieurs plans, il nous a permis de nous concentrer plus efficacement sur le travail que nous devons accomplir, notamment sur la meilleure façon d'offrir nos principaux produits et services. Il a aussi suscité un enthousiasme manifeste devant l'avenir. Je suis extrêmement fière des progrès réalisés par notre équipe pour répondre à de nouveaux défis et faire en sorte que la Bibliothèque continue de s'acquitter de son mandat avec brio dans les années à venir.

La bibliothécaire parlementaire,
Sonia L'Heureux



La Bibliothèque en un coup d'œil

Qui nous sommes

VISION

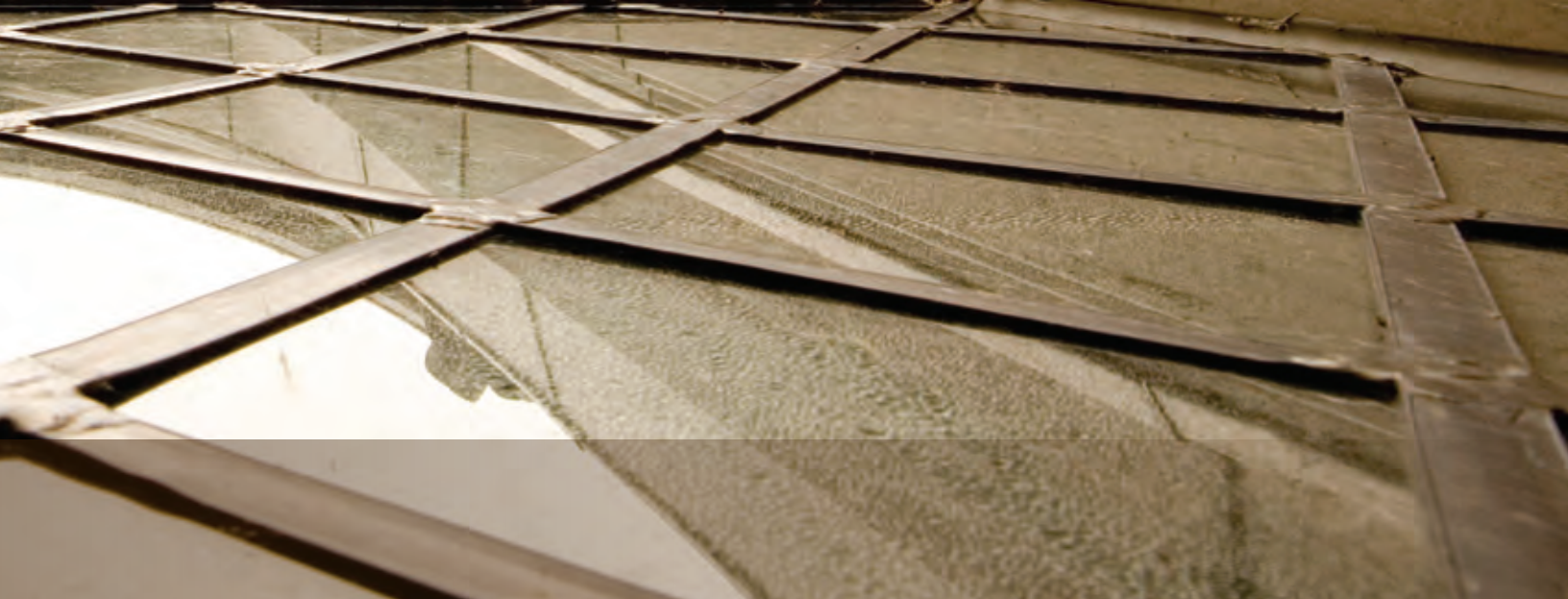
Constituer pour le Parlement une source privilégiée et sûre d'information et de savoir.

MISSION

La Bibliothèque contribue à la démocratie parlementaire canadienne en créant, en gérant et en diffusant une information et des connaissances sûres, pertinentes et faisant autorité pour le Parlement.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Un Parlement informé et accessible.



La structure de la Bibliothèque

Les Présidents du Sénat et de
la Chambre des communes

Le Comité mixte permanent de la
Bibliothèque du Parlement

Bibliothèque du Parlement

Le bibliothécaire parlementaire

Secteurs de service

Le Service d'information et de recherche
parlementaires

Le directeur parlementaire du budget

Le Service de ressources d'information
et de documentation

Les Services de gestion

Secrétariat

Intégration des perspectives de la
clientèle et de l'accès numérique

LES PRÉSIDENTS DU SÉNAT ET DE
LA CHAMBRE DES COMMUNES

La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque du Parlement sous leur autorité.

LE COMITÉ MIXTE PERMANENT DE
LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Composé de sénateurs et de députés, il a pour mandat de conseiller les Présidents en ce qui concerne le fonctionnement de la Bibliothèque.

LE BIBLIOTHÉCAIRE
PARLEMENTAIRE

Assure la gestion de la Bibliothèque, a rang d'administrateur général de ministère et relève des deux Présidents.

LE SERVICE D'INFORMATION
ET DE RECHERCHE
PARLEMENTAIRES

Fournit aux parlementaires des services de nouvelles, de référence, de recherche et d'analyse, et supervise les programmes éducatifs destinés au public, ainsi que les colloques pour les parlementaires et leurs employés. Administre également le Programme du poète officiel du Parlement.

LE DIRECTEUR PARLEMENTAIRE
DU BUDGET

Fournit au Parlement, de façon indépendante, des analyses sur la situation financière du pays, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie nationale.

LE SERVICE DE RESSOURCES
D'INFORMATION ET DE
DOCUMENTATION

Constitue, gère et préserve les ressources et les collections de la Bibliothèque et optimise l'accès à celles-ci; collige et publie de l'information historique sur le Parlement et les parlementaires.

LES SERVICES DE GESTION

Fournissent un appui et des services administratifs à la Bibliothèque du Parlement.

L'INTÉGRATION DES
PERSPECTIVES DE LA CLIENTÈLE
ET DE L'ACCÈS NUMÉRIQUE

Dirige, temporairement, une initiative visant à accroître l'accès numérique aux produits et aux services de la Bibliothèque, et à améliorer la connaissance, par la Bibliothèque, des besoins en évolution des parlementaires et du public.



Ce que nous faisons

La Bibliothèque du Parlement a cinq grandes responsabilités :

1. fournir des services de recherche et d'analyse personnalisés aux parlementaires et à leur personnel
2. donner aux parlementaires ainsi qu'aux comités et aux associations parlementaires l'information qui leur est nécessaire pour examiner les questions de l'heure, étudier les projets de loi et demander des comptes au gouvernement
3. préserver le patrimoine documentaire du Parlement et assurer l'accès à ses collections
4. tenir les parlementaires informés et au fait de l'actualité, et communiquer à sa clientèle des nouvelles et de l'information susceptibles de l'intéresser
5. aider les parlementaires à renseigner les Canadiens sur le Parlement et les questions qu'il étudie

Nos clients

1. les parlementaires et leur personnel
2. les comités et les associations parlementaires
3. les organisations qui appuient le travail du Parlement
4. la population canadienne, au nom des parlementaires

Clientèle parlementaire desservie par la Bibliothèque du Parlement

SÉNATEURS 105

DÉPUTÉS 308

413
TOTAL

Comités* et associations desservis par la Bibliothèque du Parlement

COMITÉS DU SÉNAT 19

COMITÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES 27

COMITÉS MIXTES 2

48
TOTAL

ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES 12

* Sont inclus les comités spéciaux et les sous-comités autres que ceux qui étudient le programme et la procédure



Rétrospective de l'année

Le souci constant du service à la clientèle pendant une année de changement

Une nouvelle bibliothécaire parlementaire

En juin 2012, Sonia L'Heureux a été nommée bibliothécaire parlementaire. Pendant une année marquée par le changement, elle a dirigé une Bibliothèque toujours plus axée sur le service et soucieuse d'offrir à sa clientèle le meilleur rendement possible. En janvier 2013, M^{me} L'Heureux a accueilli Catherine MacLeod au poste de vice-bibliothécaire parlementaire chargée des activités de référence, de recherche et d'analyse, ainsi que des programmes éducatifs destinés au public. Le mandat de Kevin Page à titre de premier directeur parlementaire du budget (DPB) a pris fin en 2013 et M^{me} L'Heureux a été nommée à cette fonction jusqu'à la nomination d'un nouveau DPB.

Un plan stratégique axé sur la modernisation

La Bibliothèque a réalisé un exercice de planification stratégique exhaustif qui s'est traduit par la publication d'un plan quinquennal, *l'Aperçu stratégique 2012-2017*, qui prévoit la recherche de nouvelles méthodes de prestations de service, de nouveaux partenariats et de nouvelles façons de travailler dans le contexte de compressions budgétaires. En 2012-2013, la Bibliothèque a commencé à mettre en œuvre de grandes initiatives correspondant aux priorités de son plan stratégique.



Un mode de fonctionnement simplifié

À l'instar de tous les ministères et organismes fédéraux, la Bibliothèque a franchi les premières étapes d'un examen stratégique et fonctionnel triennal. Cet examen a mené à une réduction de l'effectif de la Bibliothèque et à la modification de certains aspects de ses activités, notamment en vue de réaliser des économies d'argent et des gains d'efficacité. Tout au long de cet examen, la Bibliothèque a maintenu son engagement à préserver ses principaux produits et son service personnalisé à la clientèle.

Une attention particulière au numérique

Au nombre de ses grandes priorités, la Bibliothèque souhaite améliorer les services et les produits qu'elle propose en ligne aux parlementaires et au public. Un secrétariat temporaire a été mis sur pied afin de trouver des moyens d'intégrer et d'améliorer les ressources en ligne de la Bibliothèque, et de préparer un modèle de libre-service plus moderne et plus axé sur la clientèle. Le secrétariat recommandera également des investissements pour améliorer l'accès à ces ressources.

Des recherches et des analyses personnalisées

Grâce à son équipe dévouée de spécialistes – bibliothécaires de recherche, économistes, avocats, scientifiques et experts en sciences politiques et sociales –, le Service d'information et de recherche parlementaires (SIRP) a continué d'offrir au Parlement des services impartiaux et confidentiels de grande qualité en 2012-2013. Les analystes du SIRP ont donné suite à plus de 5 200 demandes de recherche, c'est-à-dire des réponses personnalisées destinées aux parlementaires et des documents d'information à l'intention des comités permanents. Pour leur part, les bibliothécaires de recherche ont répondu à près de 16 600 demandes de services de référence et d'information provenant des parlementaires et de leurs employés. Enfin, les analystes ont appuyé le travail de 48 comités du Sénat et de la Chambre des communes et conseillé 12 associations parlementaires.

En plus de répondre aux demandes des parlementaires, le SIRP mène des recherches stratégiques sur les enjeux courants et émergents qui pourraient les intéresser et publie régulièrement le résultat de ces recherches. En 2012-2013, le SIRP a produit ou mis à jour, à l'intention des parlementaires et du public, 74 [publications de recherche](#) portant sur de grandes questions de politique publique et 24 [résumés législatifs](#). De plus, la Bibliothèque a produit 33 profils dans le cadre de sa populaire [série sur le commerce et l'investissement](#).

L'Union interparlementaire (UIP) a tenu sa 127^e Assemblée à Québec en octobre 2012. Pour alimenter les discussions tenues à l'Assemblée, les professionnels du SIRP ont fourni un appui de fond, y compris des documents rédigés par une vingtaine d'experts de différentes sections du SIRP. D'autres employés du SIRP ont contribué à l'événement de diverses façons : examen par les pairs, approbations, soutien à la recherche, conseils, suivi des médias et aide technique.

En 2012, le Groupe canadien de l'UIP célébrait le centenaire de son affiliation à l'Union. Pour souligner l'événement, le Groupe canadien a demandé à la Bibliothèque du Parlement de rédiger un [livre commémoratif](#), qui raconte la longue histoire du Canada au sein l'UIP et rappelle les domaines clés dans lesquels des parlementaires canadiens ont participé activement aux initiatives de l'UIP. Il s'agit là d'un excellent exemple des capacités d'analyse et de recherche personnalisées que le SIRP peut, sur demande, mettre au service des parlementaires.



Demandes de recherche, de services de référence et d'information reçues en 2012-2013*

Demandeurs	Demandes de recherche	Demandes de services de référence et d'information
Sénateurs	323	187
Comités du Sénat	595	22
Députés	2 056	933
Comités de la Chambre des communes	970	28
Comités mixtes	558	0
Associations et délégations	449	141
Bureaux de sénateur	-	2 595
Bureaux de député	-	12 691
Employés du Sénat	-	457
Employés de la Chambre des communes	-	1 509
Employés de la Bibliothèque du Parlement	-	6 749
Cabinet du Premier ministre/Bureau du Conseil privé	-	422
Hauts fonctionnaires du Parlement	-	58
Tribune de la presse	-	1 540
Ambassades	-	10
Organismes gouvernementaux	-	870
Bibliothèques	-	314
Public	-	38 766
Autres	265	167
Total	5 216	67 459

* Des séances d'information en personne, des notes de recherche, de brefs documents d'information et des études de fond sont fournis à la demande des parlementaires et des comités, associations et délégations parlementaires. Le terme « haut fonctionnaire du Parlement » désigne le vérificateur général, le directeur général des élections, le commissaire aux langues officielles, le commissaire à l'information, le commissaire à la protection de la vie privée, le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, le commissaire au lobbying et le commissaire à l'intégrité de la fonction publique (source : Élise Hurtubise-Loranger et James R. Robertson, *Nomination des hauts fonctionnaires du Parlement*, publication n° 2009-21-F, Ottawa, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, 6 février 2012). Les « autres » clients comprennent, par exemple, le Bureau de la traduction, le Centre parlementaire, les organisations internationales, la Cour fédérale du Canada, les anciens parlementaires et d'autres clients autorisés.

EN VEDETTE

Les dépenses ministérielles suivies de près

Le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Parlement, de façon indépendante, des analyses de la situation financière du pays ainsi que des rapports sur les tendances de l'économie nationale. En 2012-2013, le DPB a préparé des mises à jour trimestrielles sur les dépenses des ministères au moyen de sa base de données de suivi intégrée, mise sur pied en 2011. Le DPB a amélioré cette base de données afin de pouvoir fournir des renseignements à jour non seulement par ministère, mais aussi par programme ou secteur d'activité pour chaque ministère. La base de données vise à permettre aux législateurs de repérer tout écart inhabituel touchant les crédits et dépenses du gouvernement qui pourrait justifier un examen plus détaillé.





Le travail spécialisé du directeur parlementaire du budget

En 2012-2013, le [DPB](#) a publié des rapports sur la situation financière du pays et les tendances de l'économie nationale, de même que des analyses des coûts des politiques et programmes gouvernementaux :

- la *Mise à jour des perspectives économiques et financières* et les témoignages connexes;
- le *Rapport sur la viabilité financière*;
- une analyse de suivi et les témoignages concernant l'avion de combat interarmées F-35;
- un examen des activités du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires concernant ses travaux sur la réforme du budget des dépenses;
- des analyses des dépenses au titre du système de justice pénale et de la rémunération dans l'administration publique fédérale;
- une analyse de faisabilité du budget d'acquisition de deux navires de soutien interarmées;
- une évaluation des révisions apportées aux perspectives budgétaires du gouvernement et au *Rapport sur la viabilité financière*.

Évaluation du coût des acquisitions d'équipement militaire

Le DPB s'est doté de l'expertise et de la capacité voulues pour entreprendre de façon indépendante des estimations du coût des projets d'acquisition d'équipement militaire. Il s'est procuré un outil logiciel spécialisé et a beaucoup investi dans la formation de son personnel. Les acquisitions d'équipement militaire ont une incidence non négligeable sur le budget, et cette nouvelle capacité permettra au DPB de fournir rapidement de l'information et des analyses détaillées au Parlement.

Réunion annuelle de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques

Le DPB a été l'hôte de la réunion annuelle des responsables budgétaires des parlements de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) en février 2013. Vingt-sept conférenciers et des représentants de 30 pays de l'OCDE se sont réunis pendant

deux jours pour mettre en commun leurs idées sur la meilleure façon de servir leur parlement, en tenant compte des principes qui sous-tendent les institutions budgétaires indépendantes. Les représentants de l'OCDE ont souligné le travail important accompli par Kevin Page, premier directeur parlementaire du budget du Canada, pour ce qui est de constituer une équipe professionnelle solide capable d'offrir aux parlementaires un éventail de produits d'une très grande utilité.

Nomination du directeur parlementaire du budget

Le mandat de Kevin Page en tant que premier DPB a pris fin le 24 mars 2013. Un processus de dotation a donc été lancé sous le régime de la *Loi sur le Parlement du Canada* afin de recruter son successeur. Entre-temps, le gouvernement du Canada a nommé la bibliothécaire parlementaire, Sonia L'Heureux, directrice parlementaire du budget.

La Bibliothèque en quelques chiffres

8 721 visites en personne dans les succursales de la Bibliothèque de toute la Cité parlementaire par des parlementaires, employés et autres clients

2 103 demandes d'information traitées par les techniciens en ressources médiatiques de la Bibliothèque

35 colloques, et 1 168 participants, c'est-à-dire une augmentation de 41 % par rapport à l'exercice précédent et de 138 % par rapport à 2010-2011

324 050 personnes prenant part aux visites guidées du Parlement, dont 56 667 élèves et enseignants – et selon 84 % de celles qui ont rempli des fiches de commentaires, l'expérience a été positive

13 millions d'appels de fichiers – 10,5 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent – sur PARLINFO, la base publique de données historiques de la Bibliothèque qui informe les Canadiens sur les gens, événements et institutions qui ont façonné le Parlement depuis 1867

Nos principales réalisations

Le plan stratégique de la Bibliothèque : une amélioration continue du service

Dans son nouveau rôle en qualité de bibliothécaire parlementaire, Sonia L'Heureux s'est livrée, de concert avec l'équipe de direction de la Bibliothèque, à un exercice de planification de grande envergure qui a donné lieu à un nouveau plan stratégique, *l'Aperçu stratégique 2012-2017*. Le plan fixe une feuille de route pour l'amélioration de quatre secteurs prioritaires : accroître la présence du numérique, écouter et mieux sensibiliser la clientèle, gérer les talents de la Bibliothèque et faire en sorte que tout le travail de la Bibliothèque soit de la meilleure qualité possible.

En 2012-2013, la Bibliothèque a aussi réalisé une évaluation globale de l'environnement dans lequel elle exerce ses activités, ce qui fait que *l'Aperçu stratégique 2012-2017* porte en particulier sur la façon dont la Bibliothèque peut s'adapter, avec créativité et efficacité, à de nouvelles limites budgétaires. Malgré les budgets plus serrés, les services offerts à ses clients demeureront au cœur de ses préoccupations.



EN VEDETTE

Un personnel dévoué et créatif

Tout au long du processus de planification stratégique, la Bibliothèque a accordé beaucoup d'importance aux idées de ses employés. À l'automne 2012, elle a invité ses gestionnaires à des séances de planification qui ont joué un rôle considérable dans l'élaboration de l'*Aperçu stratégique 2012-2017*. Au fur et à mesure que la Bibliothèque mettra en œuvre les éléments de son aperçu stratégique, elle continuera de s'appuyer sur la créativité et le dévouement de ses employés.

Améliorer l'accès et le service

Les gens consomment l'information d'une manière qui évolue constamment, et toutes les organisations doivent adapter les façons dont elles la présentent. Pour demeurer pertinente et utile à ses clients, la Bibliothèque a lancé en 2012-2013 une stratégie pour ce qui est de présenter ses produits et services de façon numérique, d'enrichir ses collections de produits numériques et de rendre son catalogue plus facile à consulter et plus accessible.

Accroître le contenu numérique

En 2012-2013, plus de 97 % des articles ajoutés au catalogue étaient de nature électronique. Par ailleurs, 53 % du budget annuel de la Bibliothèque consacré aux acquisitions ont été affectés à l'obtention de ressources numériques pour les clients.

La Bibliothèque reçoit des copies uniques des documents parlementaires (déposés quotidiennement à la Chambre des communes), documents qui sont introuvables ailleurs. La Bibliothèque a numérisé 960 de ces documents en 2012-2013, ce qui lui a permis d'offrir à ses clients un accès facile et rapide à leur contenu sous forme numérique. Elle a également acheté un numériseur de livres d'une qualité répondant aux exigences de la préservation afin de produire d'excellentes copies électroniques des documents rares ou fragiles que lui réclament souvent ses clients, protégeant du coup les documents reliés originaux.

Coordonner les initiatives visant l'amélioration et la prestation des services

En novembre 2012, la Bibliothèque a annoncé la création d'un secrétariat temporaire de l'Intégration des perspectives de la clientèle et de l'accès numérique (IPCAN) afin de faciliter la coordination, dans toute son organisation, des initiatives visant l'amélioration et la prestation des services. Le secrétariat a commencé à analyser les commentaires des parlementaires et du public et à repérer les pratiques exemplaires et les occasions de réaliser des gains d'efficacité et d'accroître la satisfaction des clients. Son travail est structuré de façon à tirer profit de l'expertise et du savoir des employés de la Bibliothèque, qui ont des contacts quotidiens avec les parlementaires et le public et dont le point de vue de travailleurs de première ligne sur ce qui fonctionne – ou ne fonctionne pas – est essentiel à la mise au point et à la fourniture de produits et de services pertinents.

Fournir des livres électroniques aux parlementaires

Un abonnement à la base de documents électroniques de la bibliothèque de recherche ProQuest a donné à nos clients la possibilité d'emprunter et de lire plus de 80 000 livres électroniques en passant par notre catalogue numérique, ParlCat. La Bibliothèque a également lancé un projet pilote afin de permettre l'emprunt de ces livres électroniques et la consultation de sources d'information autorisées sous licence sur les iPad parlementaires.

Rendre le catalogue plus convivial

La Bibliothèque a amélioré l'apparence et la fonctionnalité de son catalogue électronique, ParlCat, remplaçant un système désuet par un système qui permet d'intégrer véritablement les ressources et collections de la Bibliothèque avec ses bases de données et catalogues afin de créer une unique interface de recherche. Cette nouvelle technologie donne aux parlementaires un accès plus facile et plus convivial à plus d'un million de documents électroniques, imprimés et audiovisuels susceptibles de les intéresser. Le catalogue ParlCat amélioré comporte des fonctions de recherche modernisées, une barre de navigation modifiée et un bouton « Nouveautés ».

En outre, la Bibliothèque du Parlement a ajouté plus de 87 000 livres électroniques et documents numérisés à son catalogue en 2012-2013. Elle a aussi accru la visibilité externe de ses collections en versant ses données au catalogue national AMICUS, administré par Bibliothèque et Archives Canada, ainsi qu'au catalogue bibliothécaire coopératif WorldCat, administré par la coopérative bibliothécaire internationale OCLC. Les gens du monde entier peuvent maintenant consulter les collections de la Bibliothèque et y trouver les documents qui les intéressent.

Rafraîchir la taxinomie et les métadonnées

Grâce à des métadonnées bien structurées et uniformes, les clients de la Bibliothèque peuvent facilement chercher, récupérer et utiliser ses produits et services. En 2012-2013, la Bibliothèque a fait des progrès remarquables dans cette direction en collaborant avec les employés du Sénat et de la Chambre des communes pour rédiger un guide des métadonnées communes des ressources parlementaires.



La « taxinomie par sujet » de la Bibliothèque organise l'information en grandes catégories. Il s'agit de faire en sorte que la taxinomie se prête à une recherche intuitive tout en étant souple et conviviale, et qu'elle s'applique à tous les produits et services de la Bibliothèque. En 2012-2013, la Bibliothèque a mis à jour ce vocabulaire dans ParlCat et elle en a élargi l'application pour comprendre une plus vaste gamme de produits et de services. De cette façon, elle a permis aux bibliothécaires de filtrer les résultats de recherche par sujet, d'analyser plus facilement les demandes de recherche et les questions de référence, et de diffuser l'information directement aux parlementaires selon les sujets qui les intéressent.

Préserver le patrimoine documentaire du Parlement

L'une des fonctions centrales de la Bibliothèque est la préservation de ses collections d'une façon qui en optimise l'accès pour les parlementaires et les Canadiens. En 2012-2013, la Bibliothèque a concentré ses efforts sur la préservation des documents numériques et imprimés.

Célébration de l'art de la reliure

En mars 2013, le conservateur du service de reliure de la Bibliothèque a été interviewé à l'émission de radio de la CBC *In Town and Out* dans le cadre d'un reportage sur « l'art oublié » de la reliure. Le reportage a fait voir qu'en 2012-2013, l'art de la reliure était encore bien vivant à la Bibliothèque, où le laboratoire de préservation a mené une multitude d'activités, notamment la reliure de plus de 2 500 volumes des débats, des journaux et d'autres documents pour le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque.

Notre laboratoire de préservation a fait appel aux talents d'un conservateur pour revoir et évaluer exhaustivement les collections de livres rares et les archives institutionnelles de la Bibliothèque. Le projet se poursuivra au cours des prochaines années, mais en 2012-2013 la Bibliothèque a traité près d'une centaine d'articles inestimables, ce qui lui a permis de constater que les services du conservateur sont indispensables à l'exercice futur de ses activités de préservation.

EN VEDETTE

Les débats en version numérique

Dans le cadre de ses travaux de préservation, de numérisation et d'accès amélioré relatifs au patrimoine documentaire du Parlement, la Bibliothèque a conclu un partenariat avec l'organisme sans but lucratif Canadiana.org pour créer un portail numérique donnant libre accès aux *Débats historiques du Parlement du Canada*. En 2012-2013, l'équipe de ce projet a créé la première version du portail qui renferme déjà plus de 40 ans de débats. La transcription de tous les débats figurera dans le portail d'ici l'hiver 2014-2015.



Le projet de reconstitution des débats des premières années tire à sa fin

Jusqu'en 1875, la Chambre des communes n'avait aucune transcription officielle de ses débats. En effet, les discours prononcés en chambre étaient relatés dans les journaux de l'époque, et les bibliothécaires découpaient les articles pour les conserver dans des cahiers. Le projet de reconstitution des débats des premières années compte sur des historiens, des rédacteurs spécialisés, des traducteurs et des indexeurs pour reconstituer avec un soin minutieux ces débats à partir des sources disponibles. Ce travail important comble une lacune considérable dans les dossiers parlementaires canadiens.

En 2012-2013, la Bibliothèque a terminé les débats de 1873 du Sénat (traduction en français) et les débats de 1873 de la Chambre des communes. Ce travail fait ressortir toute la richesse et l'importance des débats captivants de cette année-là, y compris l'élection de Louis Riel, le Scandale du Pacifique et l'entrée de l'Île-du-Prince-Édouard dans la Confédération. Le projet tire à sa fin, car il ne reste que les débats de 1874 de la Chambre des communes à publier.

Achats sur demande

Au début de 2013, la Bibliothèque a suivi l'exemple d'un nombre croissant de bibliothèques de recherche et adopté un nouveau système pour acquérir des documents pour ses collections : *Achat sur demande*. Ainsi, la Bibliothèque peut réduire ses dépenses tout en continuant d'élargir l'accès aux ressources et d'acheter rapidement et efficacement les documents qui répondent aux besoins de ses clients. Selon ce système, certains documents présélectionnés portant la mention *Achat sur demande* sont offerts dans le catalogue de la Bibliothèque. Même lorsque la transition du mode « juste au cas » au mode « juste à temps » sera terminée pour le développement de ses collections, la Bibliothèque continuera de choisir et d'acquérir des ressources essentielles en plus des articles que les clients lui demanderont.

Maximiser les ressources grâce au prêt entre bibliothèques

L'application des résultats de l'examen stratégique et fonctionnel réalisé dans tous les organismes du gouvernement du Canada a eu diverses répercussions sur les services de la Bibliothèque. En effet, la fermeture de bibliothèques au sein de l'administration publique fédérale en 2012 et la suppression du prêt entre bibliothèques à Bibliothèque et Archives Canada ont entraîné une augmentation de 23 % des demandes provenant d'autres institutions. La Bibliothèque du Parlement est ainsi devenue une source privilégiée pour l'obtention de livres et de documents.

Par contre, les demandes de prêt entre bibliothèques faites par la Bibliothèque au nom de ses clients ont chuté de 25 %, et ce, pour plusieurs raisons :

- les riches collections de la Bibliothèque répondent mieux que jamais aux attentes des clients;
- les documents électroniques sont maintenant plus accessibles en raison de la multiplication des abonnements de la Bibliothèque;
- l'augmentation généralisée de la numérisation dans les bibliothèques permet souvent à la Bibliothèque d'obtenir une copie numérique d'un livre au lieu d'emprunter la copie imprimée d'une autre bibliothèque.


Rationaliser nos activités

Depuis le début de l'examen stratégique et fonctionnel, la Bibliothèque est déterminée à rationaliser ses activités d'une façon qui lui permettra de préserver l'excellent service qu'elle offre à sa clientèle. En 2012-2013, elle a concentré ses efforts sur l'efficacité et la modernisation, rationalisant tous ses secteurs d'activité ainsi que sa structure organisationnelle. Au nombre des changements apportés, il faut mentionner le transfert des Programmes éducatifs destinés au public au Service d'information et de recherche parlementaires, et celui des Services d'édition, de révision et de création aux Services de gestion. La Bibliothèque a réorganisé sa façon de gérer ses nombreux abonnements à des publications imprimées et électroniques ainsi que sa vaste collection de documents gouvernementaux, et elle a rationalisé sa Section d'entretien des collections.

Ces gains d'efficacité et cette rationalisation de ses activités aideront la Bibliothèque à améliorer ses services et à mieux répondre aux besoins de ses clients. Au cours de sa transformation, la Bibliothèque a toujours gardé à l'esprit les synergies potentielles et l'amélioration des processus.

Intégrer le processus de planification et la gestion du portefeuille de GI/TI

Étant donné que la Bibliothèque est déterminée à se moderniser et à s'améliorer sans cesse, son processus de planification est devenu l'un des grands secteurs susceptibles d'améliorations, surtout lorsque l'organisation s'est lancée dans un exercice global de planification stratégique. Il s'agissait de bâtir un processus de planification plus solide, plus concerté et plus intégré, afin que la prise de décisions soit meilleure et plus éclairée. La Bibliothèque a donc adopté un nouveau processus de



gestion « par étapes » pour ses projets et initiatives d'envergure. Ce processus permet aux gestionnaires de faire progresser leurs projets le long du parcours décisionnel d'une manière qui favorise la transparence et la communication au sein de l'organisation et de mieux comprendre les répercussions d'un projet sur les autres services. Le taux d'achèvement des projets s'en trouve amélioré.

Au cours de l'année, la Bibliothèque s'est efforcée de mettre au point les systèmes, les outils, les gabarits et la formation nécessaires pour appuyer ce nouveau processus. Celui-ci, par exemple, fait intervenir des termes et des critères uniformisés pour approuver, catégoriser et suivre la progression des projets et initiatives d'envergure. Comme bon nombre de ces projets et initiatives font appel à la gestion de l'information et aux technologies de l'information (GI/TI), la Bibliothèque a fait de grands pas vers la mise au point d'un modèle de gestion du portefeuille de GI/TI plus solide qui s'intègre au nouveau processus de planification. Un comité directeur de la GI/TI a été reconstitué pour conseiller et suivre les cadres supérieurs en ce qui concerne les projets de GI et de TI approuvés qui sont assujettis au processus de gestion par étapes. Pour la Bibliothèque, ce groupe joue un rôle essentiel au maintien des voies de communication entre elle et les services de l'information de la Chambre des communes, le principal fournisseur de services de TI de la Bibliothèque.

Améliorer l'édition sur le Web

La qualité et la présentation du contenu Web de la Bibliothèque ainsi que l'expérience des clients qui cherchent et utilisent ce contenu sont des éléments essentiels des efforts déployés par la Bibliothèque pour améliorer l'accès et les services numériques qu'elle propose aux parlementaires et aux Canadiens.

En 2012-2013, la Bibliothèque a commencé à remanier ses activités d'édition sur le Web afin d'offrir un produit plus professionnel, plus uniforme et mieux organisé à ses clients ainsi que des outils plus efficaces aux responsables de son contenu Web. Elle a

- examiné les méthodes éprouvées des autres organisations;
- mis sur pied un forum où les producteurs de contenu Web peuvent discuter des problèmes et suggérer des solutions;
- recommandé des changements qui lui permettront d'améliorer la façon dont elle produit, publie et gère son contenu Web;
- dressé un « scénario futur » plus efficace pour la prestation de services et la gouvernance Web.

La Bibliothèque a maintenant une feuille de route pour ce projet.

Améliorer le rayonnement et la sensibilisation

Une stratégie globale pour satisfaire les besoins des clients

L'une des principales fonctions du secrétariat temporaire de l'Intégration des perspectives de la clientèle et de l'accès numérique (IPCAN) est de veiller à la communication efficace avec les parlementaires, leurs employés et le public. En 2012-2013, l'IPCAN a rédigé un protocole de service et a commencé à planifier pour la Bibliothèque une stratégie intégrée de sensibilisation et de communication auprès de la clientèle. La stratégie établira des priorités et des approches – pour des questions telles que la communication mobile, les médias sociaux, la présentation du contenu Web et la mesure de la satisfaction de la clientèle – en se fondant sur les recherches pertinentes, les pratiques exemplaires et les besoins des clients.

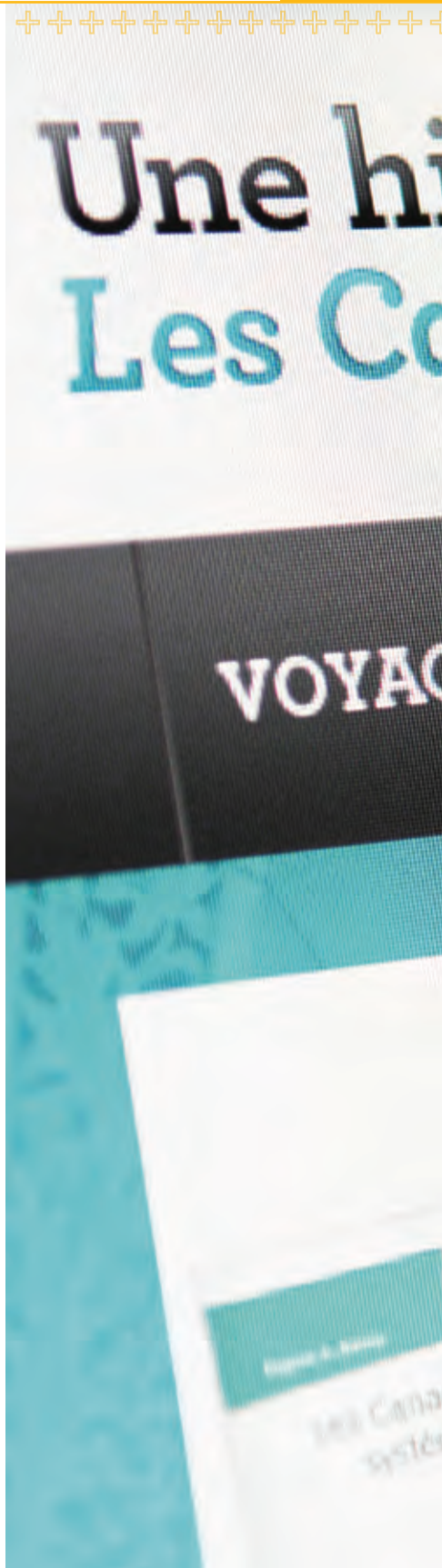
Enseigner le Parlement aux enseignants

La Bibliothèque a reçu 135 candidatures de personnes désirant participer à son [Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne](#). Le programme, qui en est à sa 17^e année, a accueilli 85 enseignants exceptionnels de tout le Canada qui ont pris part à une activité de perfectionnement professionnel intensif et appris à connaître de l'intérieur les rouages du Parlement. Les enseignants ont rencontré des parlementaires et fait l'expérience du Parlement en personne. À l'issue du Forum, les 52 participants qui ont répondu à un sondage ont tous déclaré être satisfaits de leur expérience.

En 2012-2013, la Bibliothèque a conçu *Parlement 101*, un projet pilote de formation destiné aux étudiants en enseignement, en guise de complément au Forum des enseignantes et des enseignants. Elle souhaite ainsi faire en sorte qu'un grand nombre de nouveaux enseignants soient informés et aptes non seulement à expliquer le fonctionnement de la démocratie parlementaire canadienne à leurs élèves, mais aussi à les encourager à s'impliquer à part entière comme citoyens canadiens. En janvier 2013, un atelier a été offert à 85 futurs enseignants dans le cadre du projet pilote en collaboration avec l'Université du Nouveau-Brunswick.

Accueillir les visiteurs au Parlement

Chaque été, des étudiants universitaires de tout le Canada sont embauchés à titre de guides pour accueillir les visiteurs au Parlement. Ils expliquent l'histoire canadienne et parlementaire, le processus parlementaire ainsi que l'art et l'architecture des édifices du Parlement. Pour l'été 2013, la Bibliothèque a reçu 430 candidatures et embauché 40 étudiants.





Une histoire à découvrir Les Canadiens et leur système de gouvernement

En 2012-2013, les guides parlementaires ont accueilli environ 324 050 visiteurs, dont 56 667 élèves et enseignants. Parmi les 4 654 visiteurs qui ont rempli les fiches de commentaires, 84 % ont déclaré avoir aimé leur expérience.

Site interactif

La Bibliothèque a créé le site Web *Une histoire à découvrir : Les Canadiens et leur système de gouvernement*, qui utilise des images, des vidéos, des jeux et des questionnaires pour expliquer le système de gouvernement du Canada et le fonctionnement du Parlement. Cette nouvelle ressource renforce le contenu de la publication du regretté sénateur Eugene Forsey *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, qui en est maintenant à sa huitième édition. Plus de 195 000 personnes ont visité le site en 2012-2013, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2011-2012.

Le Parlement sur YouTube

La Bibliothèque a lancé sa propre [chaîne sur YouTube](#). Elle a enregistré 41 930 visionnements entre septembre 2012 et mars 2013, soit plus du double de son objectif initial de 20 000.

Visite virtuelle du Parlement

En octobre 2012, la Bibliothèque a présenté *Le Parlement - Panorama*, une série de vidéos qui fait découvrir les rouages du Parlement et l'histoire de l'édifice du Centre. Les vidéos sont disponibles pour visionnement sur la chaîne YouTube de la Bibliothèque.

Site Web du directeur parlementaire du budget

En 2012-2013, le [directeur parlementaire du budget](#) (DPB) a remanié son site Web. Il est maintenant plus facile pour le DPB de publier et de communiquer rapidement de l'information et pour les utilisateurs de la trouver et de la consulter. Une fonction de libre-service permet également aux utilisateurs de choisir et de gérer leurs alertes concernant les publications du DPB.

EN VEDETTE

Un site Web pour communiquer avec les Canadiens

De plus en plus de Canadiens entrent en contact avec la Bibliothèque au moyen de son site Web. Consciente de cette réalité, la Bibliothèque a lancé un nouveau site Web interactif en septembre 2012 afin d'enseigner aux jeunes Canadiens l'histoire du Parlement et du système de gouvernement du Canada. Basé sur la populaire publication *Notre pays, notre Parlement*, le site Web a reçu plus de 123 300 visites entre septembre 2012 et mars 2013.

The screenshot shows the homepage of the interactive website. At the top, the title 'Explorez Notre pays, notre Parlement' is displayed in red. Below the title is a navigation bar with seven colored buttons: 'Le Canada : Chemin de la démocratie' (purple), 'Le système de gouvernement du Canada' (yellow), 'La démocratie canadienne en action' (green), 'Les rouages du Parlement' (dark blue), 'Ta capitale' (light blue), 'Le Parlement en mouvement' (orange), and 'Glossaire' (brown). The main content area features a large image of a young girl in a white shirt and blue overalls pointing towards a large, colorful model of the Canadian Parliament building. To the right of the image is a white box with the text 'EXPLORE Notre Pays notre Parlement À TA FAÇON!'. Below this, there are two sections: 'Bienvenue!' on the left, which includes a small image of the book 'Notre pays, notre Parlement' and a red apple, and 'UN PEU DE VOCABULAIRE!' on the right, which includes a small image of the girl and a social media sharing button for Facebook and Twitter. The background of the website is a light blue and white color scheme.



Tenir les parlementaires au fait de l'actualité

Affaires courantes

La Bibliothèque met à la disposition des parlementaires et d'autres personnes intéressées une multitude de publications et d'outils pour les aider à rester au fait des dossiers de l'heure. En 2012-2013, plus de 744 utilisateurs inscrits ont fait appel à InfoMedia, un service donnant un accès intégral à des articles de presse à partir d'appareils portables et permettant de recevoir des alertes électroniques de plus de 70 services d'information canadiens et internationaux en langues française et anglaise. Plus de 750 utilisateurs de ce service ont reçu au total 2 143 alertes en 2012-2013.

La Bibliothèque a lancé un projet pilote avec le Sénat pour offrir une fonction de suivi personnalisé des médias. Au moyen d'un logiciel commercial, la Bibliothèque peut combiner les articles d'actualité de ses bases de données avec des analyses sur des médias sociaux comme Twitter et les blogues. Les analystes de la Bibliothèque, par exemple, peuvent s'abonner pour savoir ce que disent les médias au sujet des projets de loi abordés dans les résumés législatifs qu'ils rédigent.

Par ailleurs, la Bibliothèque a franchi en 2012-2013 les premières étapes d'un projet pilote visant à accroître l'utilisation des iPad par les membres des comités permanents du Sénat. Il s'agissait d'évaluer les besoins des parlementaires et leurs tendances en matière d'utilisation pour continuer d'améliorer leur accès à l'information. Les résultats du projet pilote sont attendus en 2013-2014 et devraient orienter les stratégies de la Bibliothèque.

La Bibliothèque s'est engagée encore davantage sur la voie de l'accès numérique au moyen de son produit d'information actuel : *Quorum*, son populaire service de coupures de presse, est maintenant offert par abonnement courriel aux utilisateurs d'appareils mobiles et de tablettes. À la fin de 2012-2013, le service comptait déjà près de 780 abonnés.

Formation sur l'utilisation des produits et des services de la Bibliothèque

En 2012-2013, la Bibliothèque a déployé des efforts appréciables pour enseigner aux parlementaires à utiliser ses produits et services électroniques. Elle a tenu 164 séances de formation sur 12 mois (en plus des séances générales déjà offertes), assurant ainsi la formation de 208 parlementaires et employés de la Bibliothèque. Le nombre de séances et le nombre moyen de participants ont augmenté par rapport à 2011-2012 grâce, en partie, à une meilleure organisation et un processus d'inscription simplifié.

EN VEDETTE

Suivez la Bibliothèque sur Twitter!

Conformément à notre stratégie en matière de médias sociaux, nous nous sommes ajoutés à Twitter en septembre 2012. Au mot-clic [@BdPRecherche](#), la Bibliothèque diffuse des gazouillis pour faire connaître ses publications de recherche. La Bibliothèque a pu constater, pendant la période où elle diffusait en moyenne 3,5 gazouillis par semaine, une augmentation de 56 % des appels de fichiers sur le site Web de ses publications de recherche. Bien des parlementaires et leurs employés suivent désormais la Bibliothèque sur Twitter. En outre, la Bibliothèque a réussi à attirer un plus grand éventail d'utilisateurs intéressés au sein du public grâce à son recours à ce média social.



BdP Recherche @BdPRecherche

Restez au fait des derniers renseignements sur les publications de recherche de la Bibliothèque du Parlement du Canada.

<http://www.parl.gc.ca/publicationsrecherche>



Forte demande de ressources sur les enjeux courants et émergents

<i>Radars</i>	La Bibliothèque a publié 26 numéros de son journal <i>Radars</i> , qui signale les meilleurs articles, rapports, livres et autres documents récents faisant autorité sur des sujets qui intéressent les parlementaires. En 2012-2013, elle a reçu 3 612 demandes de titres mentionnés dans <i>Radars</i> .
<i>Sujets courants</i>	La Bibliothèque a ajouté 202 liens à sa liste électronique de documents et de rapports d'actualité susceptibles d'intéresser les parlementaires et leur personnel.
<i>Notes de la Colline</i>	La Bibliothèque a publié à l'intention des parlementaires 28 de ces survols de divers enjeux courants et émergents.
<i>Études générales et En bref</i>	En 2012-2013, la Bibliothèque a publié 19 nouvelles publications de recherche – études approfondies ou courts exposés sur des questions de politique et des enjeux courants – et en a révisé 27.

Accès amélioré à LEGISinfo et aux résumés législatifs

LEGISinfo est le fruit d'un effort concerté du Sénat, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque du Parlement. Guichet unique pour obtenir des renseignements électroniques sur les projets de loi déposés au Parlement, cette application réunit des sources d'information comme les résumés législatifs, des lectures recommandées, la couverture médiatique et des documents d'information. LEGISinfo est l'une des applications les plus souvent consultées à la disposition des parlementaires, de leurs employés et du public.

La Bibliothèque préside le comité chargé de gérer l'entretien et le développement de LEGISinfo. En 2012-2013, elle a terminé d'importants travaux sur la fonction « Recherche avancée » afin d'améliorer la convivialité de LEGISinfo pour tous les utilisateurs. Elle a également collaboré avec le Sénat et la Chambre des communes pour mettre à jour le site Web du **Parlement du Canada** afin de faciliter l'accès à l'information sur le Parlement, ses institutions, ses processus et ses activités législatives.

Autre point important à signaler, la Bibliothèque a amélioré la liste des lectures recommandées pour tous les projets de loi de la 1^{re} session de la 41^e législature afin que les parlementaires puissent les consulter rapidement. Donnant suite aux demandes des parlementaires qui souhaitaient avoir accès plus tôt à un produit important souvent consulté au moyen de LEGISinfo, la Bibliothèque a commencé à mettre à leur disposition des versions préliminaires de ses résumés législatifs plusieurs semaines avant que leur version définitive soit rendue publique.

Équipe de direction

Le Comité exécutif de la Bibliothèque exerce un leadership au sein de l'organisation et il est le groupe supérieur de consultation et de planification stratégique de la bibliothécaire parlementaire.



De gauche à droite : **Lynn Brodie**, directrice générale du Service de ressources d'information et de documentation; **Catherine MacLeod**, vice-bibliothécaire parlementaire et responsable du Service d'information et de recherche parlementaires; **Sonia L'Heureux**, bibliothécaire parlementaire; **Lynn Potter**, directrice générale des Services de gestion; **Jean-Denis Fréchette**, directeur parlementaire du budget; **Ted Buglas**, directeur général de l'Intégration des perspectives de la clientèle et de l'accès numérique.

Les personnes suivantes ne sont pas sur la photo, mais étaient membres du Comité exécutif en 2012-2013 : **Kevin Page**, directeur parlementaire du budget (son mandat a pris fin en mars 2013); **Dianne Brydon**, directrice générale des Services d'apprentissage et d'accès et directrice générale de l'Intégration des perspectives de la clientèle et de l'accès numérique (jusqu'à sa retraite, en juillet 2013).

Finances

Le tableau ci-dessous présente le budget de la Bibliothèque du Parlement pour l'exercice 2012-2013. Les dépenses pour cet exercice se sont élevées à 44,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation par rapport aux 41,3 millions de dollars de l'exercice 2011-2012.

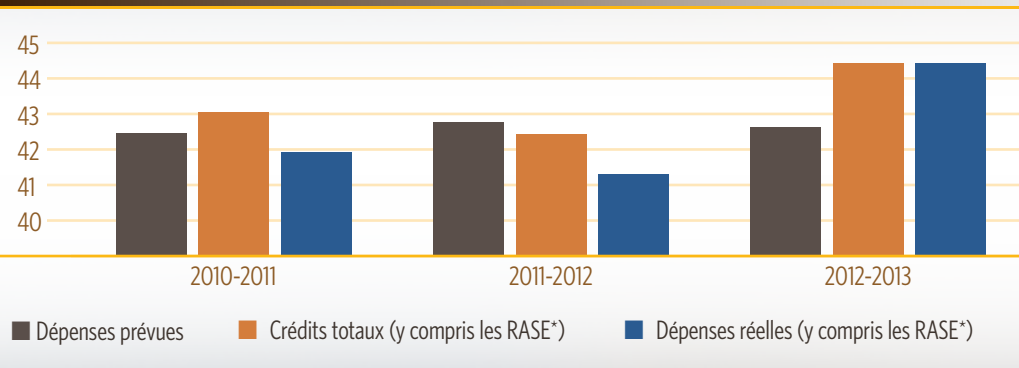
Dépenses	Dépenses prévues	Crédits autorisés	Dépenses réelles
	\$	\$	\$
Salaires et traitements*	34 310 976	36 108 168	37 695 803
Activités	8 320 080	8 320 080	6 732 148
Total	42 631 056	44 428 248	44 427 951
ETP**	344	344	340

* Le montant comprend les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés

** Équivalents temps plein

La figure suivante illustre l'évolution des dépenses prévues, des crédits totaux et des dépenses réelles de la Bibliothèque de 2010-2011 à 2012-2013. Les dépenses prévues pour 2012-2013 s'élevaient à 42,6 millions de dollars, mais les dépenses réelles se sont chiffrées à 44,4 millions de dollars. Cet écart s'explique par le fait que la Bibliothèque a dû verser des indemnités de départ conformément aux conventions collectives négociées et d'autres types d'indemnités en raison du réaménagement des effectifs découlant de son examen stratégique et fonctionnel.

Profil de la Bibliothèque du Parlement (en millions de dollars)



* Régimes d'avantages sociaux des employés

